

Miguel Benítez

UN TRAVAIL DÉCÉVANT : L'ÉDITION DES EXTRAITS ET NOTES DE LECTURE DE MONTESQUIEU

Minuti, Rolando (dir.). *Œuvres complètes de Montesquieu, 17. Extraits et notes de lecture II*. Lyon – Paris : ENS Éditions – Classiques Garnier, 2017. 732 pp.

Ce volume paraît avec un notable retard qui pourrait s'expliquer par la nécessité de coordonner le travail de la douzaine de chercheurs ayant collaboré, sous la direction de Rolando Minuti, à l'établissement d'une trentaine d'extraits de lectures et de notes apposées par Montesquieu dans les marges de quelques ouvrages. En fait la lecture de ce volume donne plutôt l'impression que chacun des collaborateurs en a fait à sa tête.

Une direction à la dérive

Une introduction non signée, imputable sans doute au Comité de direction, nous apprend que l'établissement de ce corpus répond à des critères qui se veulent rigoureux : n'ont été retenus que les textes autographes de Montesquieu ou de la main de ses secrétaires, textes qui contiennent le plus souvent des remarques. Les *marginalia*, moins nombreux, car Montesquieu « n'annote ses livres que de manière exceptionnelle » (p. xxxi), ouvrent ce recueil, puis suivent, sans solution de continuité, les extraits de lecture. Notes et extraits sont organisés par ordre chronologique. L'Introduction avoue cependant quelques entorses aux critères retenus. Parmi les *marginalia*, les *Notes sur Cicéron* sont de la main d'un copiste de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. En ce qui concerne les extraits, « une énigmatique traduction d'Hippocrate » (p. xxx) a été publiée en annexe. Et parmi les extraits eux-mêmes, on trouve une copie par Montesquieu d'une harangue de son oncle Jean-Baptiste de Secondat, peut-être fragmentaire, ainsi qu'un écrit sur les changements survenus dans la surface de la terre, que l'Introduction dit « d'une main non identifiée » (p. xxx) mais Lorenzo Bianchi, l'éditeur du texte, « de la main de l'abbé Jules Bellet » (p. 244), lequel a peut-être fait parvenir à Montesquieu un résumé d'un ouvrage sur le même sujet qui se conserve manuscrit dans la bibliothèque de Bordeaux. Cette contradiction, assurément involontaire, en dit déjà long sur le travail de direction du volume.

On peut aussi s'interroger sur la présence de certains autres textes dans ce recueil.

maréchal de Berwich, où, de l'avis même de l'éditrice, Catherine Volpilhac-Auger, « il ne s'agit guère que de corriger l'expression, et de respecter certaines convenances (ou d'éliminer des maladresses) » (p. 232). Ici ce n'est donc pas l'identité de l'auteur de ces corrections qui fait problème, mais l'intérêt même du texte — car on ne saurait dire non plus, me semble-t-il, que ces corrections nous instruisent, de quelque manière que ce soit, sur la méthode de travail de Montesquieu ou sur sa formation intellectuelle. Le cas des annotations dans les marges de *l'Application de l'algèbre à la géométrie* de Nicolas Guisnée est plus compliqué. L'éditrice, Jeanne Peiffer, juge que « la culture mathématique qui trouve son expression dans les annotations marginales de Montesquieu ne dépasse pas un niveau relativement élémentaire » (p. 128) et que ses « pratiques de lecteur [sont] marquées par l'absence de véritables notes de lecture » (p. 129), ce qui l'amène à conclure que « les notes dans les marges de Guisnée ont pu être écrites par Montesquieu en présence d'un maître de mathématiques qui les lui aurait dictées » (p. 130) ; dans cette hypothèse, qu'elle juge la plus plausible, l'apprenti Montesquieu ne serait que le greffier de son précepteur. L'inclusion de ces pièces dans le volume, auxquelles on pourrait peut-être en ajouter encore quelques autres¹, semble répondre à l'admiration béate qui saisit souvent les éditeurs des « grands hommes » devant des aspects les plus anodins de leur production, la recherche devenant une pure hagiographie, comme le dénonçait déjà Malebranche. C'est une version de *l'ille dixit* des pythagoriciens, dont Montesquieu lui-même parle avec mépris dans ses « Notes sur Cicéron »².

Quel que soit le jugement que l'on peut porter sur la présence dans le volume de certains extraits ou notes de lecture, il est certainement plus significatif de signaler que l'établissement des textes édités n'est pas toujours sans faute. Certains passages, en effet, ont été mal transcrits. Il est ainsi question des « œuvres egeetiques de David Paré » (p. 227), au lieu sans doute d'*exégetiques*. Dans *l'Histoire de la Jamaïque*, l'éditeur, R.

¹ La *Suite des Nouvelles d'Amsterdam Du 14. Janvier 1749.*, par exemple, est une simple coupure de l'imprimé.

² Le texte concernant la *Geographia sacra* de Samuel Bochart, édité par Christian Cheminade, pose des questions d'un autre genre. Il s'agit plutôt d'une traduction de passages que d'une collection d'extraits proprement dits. Son rapport à Montesquieu n'est pas discutable, puisqu'il est écrit en partie de sa main, et plein de remarques introduites par l'astérisque qui les identifie. On peut cependant se demander si le texte est vraiment de Montesquieu, ou si celui-ci ne l'aurait pas plutôt recopié et commenté, comme il a fait pour les réflexions de Fréret sur la Chine contenues dans les *Geographica*. On peut en dire de même de l'extrait de *l'Ordo perantiquus judiciorum civilium* de Le Bret, édité lui aussi par Ch. Cheminade, plutôt traduction que vrai extrait... L'idée ne semble pas avoir effleuré l'esprit de l'éditeur, ni, par surcroît, d'aucun de ceux ayant participé à la composition du volume.

Minuti, transcrit : « Il parle ici d'un aliance » (p. 629), et ensuite : « La Jamaïque et une mine inepuisable » (p. 632) ; on lit pourtant clairement dans le document : « *une* aliance » et « *est* une mine inepuisable » (Bordeaux – B.M. ms. 2526/27, ff. 9^v, 13^v). Comme l'éditeur le signale dans son introduction, le manuscrit contient une double foliotation, à l'encre, originelle, et au crayon, surajoutée ; la première disparaît pourtant après le f. 6. L'éditeur suit paradoxalement cette foliotation, sans que rien ne distingue pourtant dans son texte la numérotation réelle de celle qu'il supplée. Ce fait est d'autant plus regrettable que sa numérotation ne coïncide pas avec celle surajoutée au crayon dans le manuscrit, une première page de titre, « Extrait de l'histoire de la Jamaïque 1751 », absente pourtant dans l'édition, étant numérotée au crayon f. 1. L'extrait du *Traité des finances et de la fausse monoye des Romains* contient, lui aussi, une double foliotation, celle propre à l'extrait, à l'encre, et une autre surajoutée au crayon. L'éditrice, Christine Théré, reproduit la première. Mais, comme dans le cas précédent, elle oublie une page de titre, « finances et monnoies des Romains », numérotée f. 1 au crayon. D'autres indices semblent indiquer que l'éditrice n'a pas bien saisi le processus d'élaboration de l'extrait tel qu'il nous est arrivé. Ch. Théré parle de deux reprises du texte, par les secrétaires L et N'. Mais il paraît qu'il y en eut au moins une troisième de la part du secrétaire qui le rédigea originellement, G. Cet extrait contient de nombreuses remarques, en général intégrées dans le texte ; quelques-unes ont pourtant été insérées dans la marge ou entre les lignes, de la main du même secrétaire. Cela fait penser soit que le secrétaire avait oublié des remarques qui étaient dans le texte qu'il recopia et qu'il s'est corrigé en relisant son modèle, soit que Montesquieu a relu ce texte à une date proche de sa rédaction et qu'il a dicté au secrétaire G de nouvelles remarques. Cette dernière conjecture semble plus vraisemblable vu que l'une des notes insérée entre les lignes, sur l'interdiction faite aux Romains de donner leurs arts aux étrangers (Bordeaux – B.M. ms. 2526 / 26, f. 8^r [9^r au crayon] ; p. 371), ne fait que résumer un raisonnement développé plus longuement plus tard dans le texte (f. 10^v [11^v au crayon] ; pp. 373-374). Par ailleurs, une remarque se lisant : « Ces Droits ont varié dans les lieux & le tems. On les trouve de deux sols six deniers par livre d'un sol par livre six deniers Voy p 114 » (f. 11^r [12^r au crayon]) est reproduite dans l'édition comme si elle avait été ajoutée entre les lignes (p. 374) ; en réalité, le secrétaire avait oublié d'abord de la rapporter, et a commencé à écrire la suite : « Chap 1 » — au lieu de « 10^e » ; il s'est tout de suite ravisé : il a barré la mention du chapitre et écrit dessus le début de la remarque. Le manuscrit de l'*Extrait de l'Illiade d'Homère* contient à la fin d'un paragraphe où Hector, tenant son fils entre les bras, adresse une prière à Jupiter, ce

signe : « (A) ». Puis, après un autre paragraphe, où l'on décrit Astianax épouvanté de l'aspect de son père, le texte poursuit : « (A) Hector en fut touché », etc. (Bordeaux-B.M. ms. 2526 / 2, f. 5v). L'éditeur, Christophe Martin, considère que le premier signe est un renvoi au paragraphe introduit par le même signe plus loin dans la même page (pp. 596-597). En réalité, le secrétaire s'est trompé en recopiant l'extrait, et le signe indique, quoique de manière maladroite, qu'il faut renverser l'ordre du premier paragraphe marqué par le signe et le suivant, pris respectivement aux pages 289 et 288-289 de l'imprimé ; le secrétaire l'indique assez lui-même en finissant le second paragraphe par ces mots : « (et ce qui precede) ». Parfois enfin les précisions de l'éditeur sur le texte se révèlent erronées. Ainsi, dans les extraits des *Textes médicaux*, Denis de Casabianca dit que les extraits reproduisent « des passages de plusieurs ouvrages de médecine, sans commentaires », et ajoute en note : « en dehors d'une note marginale (d) au feuillet 5v. » (p. 393) ; elle se trouve en fait au f. 3.

L'incohérence éditoriale est perceptible dans d'autres aspects de l'établissement des textes. Les éditeurs des « Notes sur Cicéron », C. Volpilhac-Augier et Pierre Rétat, n'ont pas trouvé pertinent de reproduire les passages soulignés dans le texte latin ou marqués par des traits dans les marges, sans aucun commentaire ; ils n'avertissent même pas le lecteur de cette circonstance. Par contre, l'éditeur du *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française*, Philip Stewart, reproduit *in extenso* les passages que Montesquieu, ou peut-être un autre lecteur, a marqués sans y ajouter aucune remarque, et il a numéroté ces passages ensemble avec les notes, sans aucunement les distinguer. Sans doute a-t-il trouvé qu'il manquait sans cela de matériaux sur lesquels s'exercer, les notes proprement dites remontant à une trentaine à peine, dont la moitié sont des monosyllabes exprimant l'opinion d'ensemble que les discours et les harangues produisaient chez le lecteur — qui n'est pas forcément Montesquieu.

Les « Principes de l'édition » établissent que « les additions prolongées sur plusieurs lignes (ou dans la marge) sont introduites par une flèche vers le haut et closes par le signe + » (p. xv). Plusieurs éditeurs en font pourtant autant de notes. C'est le cas de D. Casabianca dans l'édition des *Extraits médicaux* et de Ch. Cheminade dans celle de *l'Extrait du Conseil de M^e Pierre Desfontaines*.

Les notes personnelles de Montesquieu, lit-on dans l'introduction à propos des extraits de lecture, sont « marquées par un astérisque ou une petite croix, à tout le moins de remarques à la première personne désignant sans ambiguïté leur auteur » (p. xxiv). En réalité, ce marquage est plus varié, si nous prenons en compte les *marginalia*. Dans les

« Notes sur Cicéron », les remarques portent une référence numérique — abandonnée par les éditeurs, qui ont remplacé de manière arbitraire les numéros par des astérisques. Le signe introduisant dans l'extrait de l'*Histoire du commerce et de la navigation des anciens* de Pierre-Daniel Huet la seule remarque repérée, de la main du secrétaire D, n'est pas exactement un astérisque, mais plutôt une circonférence d'où sortent des rayons (Bordeaux – B.M. ms. 2526 / 22, f. 270r) ; on trouve ce même signe dans l'extrait des *Intérêts de l'Angleterre mal entendus*, de la main aussi du secrétaire D (Bordeaux – B.M. ms. 2526 / 23, f. 275v). Le premier texte a été établi par C. Volpilhac-Auger, le second par R. Minuti ; aucun des deux ne fait état de ce détail, pas même à titre de curiosité (pp. 308, 324). L'éditeur de l'extrait du livre second des *Géorgiques*, Ch. Martin, confond l'astérisque introduisant une remarque vers la fin (p. 535) avec le signe #, qui renvoie à plusieurs reprises aux vers cités, identifiés dans la marge.

En ce qui concerne l'identification des remarques attribuables à Montesquieu, J. Peiffer signale à propos des notes apposées au manuel de mathématiques de Nicolas Guisnée : « Nous avons transcrit toutes les annotations qui ont pu être identifiées comme étant de la main de Montesquieu », l'exemplaire portant des traces d'une autre lecture, « qui n'avaient pas leur place dans les *Œuvres complètes* de Montesquieu » (p. 132). D'autres éditeurs ont été moins scrupuleux. Ainsi, Ph. Stewart, éditeur de l'extrait du *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française*, qui comporte des traces de lectures différentes, identifie les notes autographes de Montesquieu tout en signalant qu'« on ne peut guère se fier aux indications qui peuvent n'être pas de Montesquieu, et souvent on ne peut rien assurer » (p. 188) — galimatias devant lequel on reste perplexe. C. Volpilhac-Auger affirme que les douze notes dans les marges du *Dictionnaire de Moreri* « apparaissent incontestablement, du moins pour l'essentiel, comme étant de la main de Montesquieu », et quelques lignes plus bas : « Quatre d'elles ne nous semblent pas de la main de Montesquieu » (p. 221), ni d'ailleurs d'aucun de ses secrétaires identifiés : dans le doute, elle les reproduit toutes. La même éditrice dit à propos des notes dans la marge des *Décisions sommaires du Palais* d'Abraham Lapeyrère qu'elles « sont pour l'essentiel de la main d'un secrétaire qui ne nous semble pas apparaître ailleurs dans le corpus manuscrit » (p. 95), c'est-à-dire d'un secrétaire non identifié... qui n'en est donc pas forcément un. Dans les extraits des *Réflexions politiques sur les finances et le commerce* de Nicolas Dutot, l'éditrice, Ch. Théré, indique qu'on y « relève à plusieurs reprises l'intervention de Jean-Baptiste de Secondat » (p. 335) ;

cependant en dehors de la longue note dans la marge au f. 5v, p. 342, elle ne signale qu'une correction au f. 11r, dont l'attribution me semble douteuse.

Les notes autographes de Montesquieu sont généralement signalées dans le volume par un « M » en exposant. Certains éditeurs ont cependant adopté une autre pratique. Ainsi, dans le texte de Bellet concernant les changements survenus dans la surface de la terre, l'éditeur signale en note que la remarque (plutôt une référence bibliographique) ajoutée à la fin du texte est de la main de Montesquieu lui-même (p. 252, note 36). De même, la remarque qui se trouve dans l'extrait de l'*Histoire du commerce et navigation des anciens* de Huet est identifiée seulement en note : « Addition autographe de Montesquieu » (p. 301, note 32), tout comme celle ajoutée à l'extrait des *Interêts de l'Angleterre mal entendus* : « Note marginale sans doute autographe » (p. 322, note 28)³.

Aucun éditeur d'ailleurs n'a songé à identifier les notes personnelles ne portant pas de marque. Une lecture attentive des *Geographica* révèle que certaines remarques sont passées inaperçues aux secrétaires de Montesquieu⁴. Dans ce second volume de ses lectures aussi, on peut avoir l'impression qu'ils ont laissé passer sans les indiquer certaines remarques. Dans l'*Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, Pierre Briant signale que certaines formules suggèrent l'intervention de Montesquieu, le texte signalant à plusieurs reprises « l'auteur croit », « il dit », « voyez ce qui est dit ici ». Dans l'ensemble de ces occurrences, cependant, l'extrait reprend ensuite le texte de Huet. Peut-être Montesquieu entendait-il par ces formules prendre des distances par rapport aux opinions de l'auteur sur les matières concernées. Toujours est-il qu'il n'exprime pas explicitement son sentiment à lui. On ne saurait donc pas prendre ces formules pour des remarques, à proprement parler. En revanche, le passage qui dit : « Mr. Huet reve quand il cite Elmacin qui dit qu'en 898 le Caliphe tiroit d'Egypte 300 millions d'or » (Bordeaux – B.M. ms. 2526 / 22, f. 269r ; p. 306) est, à mon avis, une note personnelle de Montesquieu, où il corrige l'auteur qu'il lit. De même, dans l'extrait des *Réflexions*

³ Cette pratique ne concerne pas que les notes. Ch. Cheminade, éditeur des extraits tirés de la *Geographia sacra* de Samuel Bochart, explique que le gros du texte est de la main du secrétaire L, tandis que dans les premières pages, portant essentiellement sur la préface, la main de Montesquieu s'alterne avec une main inconnue, des remarques ayant été surajoutées de la main de L. L'éditeur identifie la participation de chacun des agents par des lettres en exposant, « M », « L », « ? ». Dans l'*Extrait de La Thaumasiere* sont aussi intervenus plusieurs secrétaires de Montesquieu : l'éditeur, toujours Ch. Cheminade, distingue leur participation par des lettres en exposant, ainsi que les interventions de Montesquieu. L'extrait du *Traité des finances et de la fausse monoye des Romains* est de la main du secrétaire G, mais il y a aussi des interventions des secrétaires L et N' ; l'éditeur, C. Théré, ne distingue pourtant pas ces interventions dans le texte même, mais en note.

⁴ Nous publierons prochainement une étude, « Les traces manuscrites des lectures de Montesquieu », portant sur les *Geographica*.

politiques sur les finances et le commerce, édité par Ch. Théré, il me semble que le jugement d'ensemble sur lequel s'achève l'extrait, avant de reprendre brièvement avec des observations sur le commerce et la navigation en général, a toutes les chances d'être une remarque de Montesquieu, que le secrétaire a oublié d'identifier : « Le but que se propose l'auteur de ce livre dans cette partie de son ouvrage », etc. (p. 351). Dans l'extrait des *Géorgiques*, édité par Ch. Martin, Montesquieu commente les deux livres et les vers qu'il cite : ces commentaires sont des remarques, même s'ils ne sont pas introduits par des astérisques — sans doute en raison de la négligence du secrétaire, qui se montre plus vigilant dans l'extrait de l'*Énéide*. Ailleurs, nous observons le phénomène inverse. Dans l'extrait de l'*Histoire de la Jamaïque*, on trouve cette remarque : « *On peut voir ici les impositions des autres marchandises » (p. 627) ; l'astérisque est pourtant barré d'un trait dans le manuscrit (Bordeaux – B.M. ms. 2526 / 27, f. 8r), soit à l'initiative du secrétaire lui-même, qui a tardivement compris qu'il ne s'agit que d'un renvoi à la page préalablement citée où l'on trouve une liste d'impôts et de charges, soit sur l'indication de Montesquieu.

Enfin, dans les *marginalia*, les notes de lecture rapportées sur les différents ouvrages ont été numérotées entre crochets droits, y compris les corrections proposées au manuscrit du maréchal de Berwich, qui, à n'en pas douter, sont d'un autre genre. Rien de pareil dans les remarques présentes dans les extraits, qui sont pourtant particulièrement nombreuses dans certains cas. Nous ne comprenons pas cette distinction, s'il est vrai, comme on le dit, que cette numérotation ne vise qu'à faciliter la citation.

Le fait que des passages des originaux reproduits pour rendre plus compréhensibles les notes ajoutées par Montesquieu dans les marges de certains ouvrages soient aussi à l'occasion mal transcrits révèle également une certaine négligence. Les fautes sont patentes dans ceux tirés des *Décisions sommaires du Palais* de Lapeyrère. L'éditrice, C. Volpilhac-Augier, écrit « stipulés », au lieu de *stipulez* ; « enfants », pour *enfants* ; « 1672. Lequel », au lieu de *1672. lequel*, ou encore « § 6. Page », pour *§ 6. page* (p. 99). Elle écrit encore indistinctement « et » / « & », cette dernière forme se trouvant seule dans l'imprimé qu'elle est censée transcrire. Ces modifications ne répondent pas au souci discutable de moderniser l'orthographe, mais sont imputables à l'inattention de l'éditrice, qui écrit par ailleurs « ajouter » ou « réservez », au lieu de *réservés*. Enfin, elle distingue dans le passage de Lapeyrère introduisant la dernière note la norme et sa glose, ce qu'elle n'a pas songé à faire dans la première, où le texte imprimé a la même disposition. Signalons aussi que les références des passages exploités dans les extraits

sont parfois erronées. À propos du second extrait tiré de l'ouvrage d'Hippocrate *De aere, aquis et locis*, D. Casabianca renvoie aux pages 16D-17A de l'imprimé (p. 402, note 2), mais en réalité le passage commence p. 16C ; concernant l'extrait du livre de Galien *De alimentorum facultatibus liber tertius*, « Cap. 2^{dum} / De limacibus / Limaces Græci omnes », etc., il renvoie à la p. 96A (p. 404) – mais le titre du chapitre se trouve p. 95D, et le texte p. 96A ; il signale encore que l'extrait reproduit l'intégralité du chapitre 13 du même livre, et renvoie à la p. 100B (p. 406) – en réalité p. 100AB.

Les « Principes de l'édition » indiquent que l'on souligne d'un trait continu « ce qui dans le texte des extraits est directement emprunté au texte-source » (p. xvi). Rares sont en effet les passages qui ne reproduisent pas fidèlement les originaux dont ils sont tirés. La règle semble cependant mal appliquée à l'occasion. C'était déjà le cas dans l'édition des *Geographica*, et cette mauvaise pratique se retrouve ici. Deux exemples, parmi d'autres. Dans l'extrait du *Dictionnaire de commerce* des frères Savary, édité par R. Minuti, on lit : « Yvoire, elephans errent en Afrique par troupeaux, l'yvoire de Ceylan est le meilleur de tous parce qu'il ne jaunit jamais, idem celui d'Achem » (p. 284). Ce passage n'est pas souligné. Or, l'original dit : « Il se trouve **en Afrique** une si grande quantité d'**éléphants**, qu'on les voit errer par troupes dans ses vastes déserts [...] **L'Ivoire de Ceylan est estimé le meilleur de tous, parce qu'il ne jaunit jamais**. On en dit autant de ceux d'**Achem** et d'Angelle » (A Paris, Chez Jacques Estienne, M.DCC.XXIII, Tome Second, pp. 1951-1952). Dans l'extrait de *l'Histoire de la Jamaïque*, l'éditeur ne souligne pas la phrase : « Un Blanc par chaque parc de betes à corne » (p. 626) ; or, l'imprimé se lit : « Il doit y avoir **un blanc par chaque parc de bêtes à cornes** » (A Londres, Chez Nourse, M.DCC.LI, *Seconde Partie*, Lettre VII, p. 36).

Enfin, l'appareil critique est parfois nettement améliorable. Ni L. Bianchi, ni C. Volpilhac-Augier, qui a publié partiellement ce manuscrit avant lui, n'ont trouvé les sources de plusieurs événements rapportés dans le texte concernant les changements survenus dans la surface de la terre. Ainsi, l'auteur de la notice, l'abbé Bellet sans doute, parle d'un tremblement de terre prédit par le prophète Amos et dont Zacharie et saint Jérôme auraient aussi parlé par la suite. L. Bianchi n'a pas pris la peine d'identifier les références bibliques mentionnées dans le texte. On peut constater toutefois que ce passage a été pris presque à la lettre dans *l'Essay d'un commentaire littéral et historique sur les Prophètes* du Père Paul Pezron :

<p>Le prophete Amos prophétise parle d'un tremblement de terre qui arriva deux ans aprez qu'il l'eut prédit a Jerusalem. Le prophete Zacharie en a parle plus de 270 ans apres. Il arriva la 25 année du roy Ozias. S. Jerome en parle sur le 7^e chap. d'Isaïe. Ce tremblement fut prodigieux, et ce qu'il y a de singulier il fendit en deux une montagne, ce qui boucha le grand chemin qui alloit à Hebron, et couvrit de terre les jardins du roy (Bordeaux – B.M. 2530 / 1).</p>	<p>Ce fut encore cette année, qui étoit la 25. du Roy Ozias, qu'on vit à Jérusalem cet effroyable Tremblement de terre, dont il est fait mention dans quelques Prophètes. C'est de lui dont parle Zacharie, plus de deux cens soixante-dix ans après qu'il fut arrivé [...]. Il est aussi marqué dans Amos, qui a fixé par ce fameux événement le tems de ses prophéties, puisqu'il assure, que ce fut deux ans avant ce Tremblement, <i>biennio ante terræ motum</i>, qu'il commença à prophétiser [...]. Saint Jérôme nous en assure dans ses Commentaires sur Isaïe [...] il fut si prodigieux & si épouvantable, qu'il pensa renverser la ville de Jérusalem, où il fit de fort grands desordres. Ce qu'il y eut de plus étonnant, est qu'il fendit en deux, tout proche de la ville, une montagne qui regardoit l'Occident, dont une moitié fut portée à cinq cens pas delà, contre une autre montagne, qui regardoit l'Orient. Ce qui boucha tout le grand chemin qui alloit au Midi, c'est-à-dire, vers Hébron, & couvrit de terre les jardins du Roy (A Paris, Chez Jean Boudot, MDC.XCIII, pp. 196-197, 199).</p>
--	--

En ce qui concerne le tremblement arrivé en Sicile en « 1692 » et qui ruina la ville de « Hadda », l'on peut voir dans le *Grand Dictionnaire Historique*, au mot « Catane », qu'il eut lieu plutôt en 1693 et que la ville en question n'est autre que Catane – l'original est donc fort dégradé dans la copie. La notice sur l'île née dans la mer près de Candie en 1707 s'inspire sans doute dans la lettre du père Bourgnon au marquis de Ferriol publiée par Fontenelle dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris*, année 1708, pp. 23-26. Et tout ce qui suit sur les avatars de l'île Santorini au cours des siècles est aussi pris dans Moreri, au mot « Santerini », à partir de l'édition de 1725, ce qui aide encore à dater le texte.

Ces quelques remarques, on le voit, n'incitent pas à accorder une confiance aveugle aux éditeurs des *Extraits et notes de lecture II* ; elles invitent plutôt le chercheur qui voudrait faire œuvre scientifique à consulter les originaux eux-mêmes.

L'art de faire l'autruche

L'Introduction du volume contrevient délibérément à la vérité en affirmant que le recueil contient « des documents dont on peut dire qu'ils n'avaient jamais été véritablement offerts au public : seules quelques lignes d'une dizaine d'entre eux avaient été publiées » (p. xviii), pour ajouter que « l'essentiel de ce corpus [*est*] presque entièrement inédit » (p.

xxiii). L'auteur de cette introduction fait ainsi accroire à ses lecteurs que les « Notes sur Cicéron », « la nouveauté la plus remarquable » dans le volume, « témoignage capital d'une période précoce de la formation de Montesquieu », sont inédites (p. xxxiii). Or, ces notes qu'un jeune Montesquieu aurait ajoutées dans les marges d'un exemplaire du *Tomvs Qvartus Opervm M. Tvllii Ciceronis philosophicos eius libros à Dionys. Lambino Monstroliensis ex auctoritate codicum manuscr. emendatos, complectens* ont été éditées par moi en 2012, en version numérique⁵, édition que les nouveaux éditeurs de ces notes, C. Volpilhac-Auger et P. Rétat, recouvrent aussi d'un épais silence. Ni le directeur du volume, ni ces deux éditeurs n'ignoraient pourtant son existence, puisque ce travail m'avait été commandé pour être publié dans le présent volume des *Œuvres complètes*. Accepté dans les termes les plus flatteurs par le directeur du volume⁶, puis par le comité directeur de l'édition, je fus finalement contraint d'en interdire la publication, Madame Volpilhac-Auger, par Monsieur Rétat interposé, ayant menacé de le remanier à sa façon. Rien de nouveau, d'ailleurs : l'épisode s'est plusieurs fois répété depuis le commencement de l'entreprise des *Œuvres complètes*, qui a vu le départ forcé et la mise à l'écart de chercheurs jouissant d'une réputation bien consolidée dans la république des lettres, en particulier chez les spécialistes de Montesquieu.

Pressés par le besoin de différencier leur édition de la mienne, qu'ils cachent pourtant soigneusement au lecteur, quoiqu'elle soit publique, nos éditeurs n'ont pas hésité à manipuler lourdement le document qu'ils publient, en contradiction flagrante avec les principes de l'édition qu'ils ont eux-mêmes établis, lesquels « visent à [...] donner la transcription la plus exacte et la plus authentique possible » (p. xv). Ainsi, au lieu de localiser les remarques de Montesquieu par la page de l'imprimé des œuvres de Cicéron et la place des renvois, comme le fait le manuscrit, les éditeurs ont numéroté les notes (en fait, le passage latin commenté, sa traduction en français et la note proprement dite), sous prétexte d'en faciliter « la consultation et les références » (p. 14), tout en déplaçant en note les indications du manuscrit ; le renvoi à la page de l'imprimé est ainsi remplacé

⁵ http://www.montesquieu.it/biblioteca/Testi/Montesquieu_cicéron.pdf/. Je remercie Domenico Felice d'avoir publié mon édition, malgré les pressions que certains membres du Comité de direction ont exercées sur plusieurs éditeurs potentiels et le CNL.

⁶ Voici ses propres termes: « J'ai terminé la lecture-révision de ton travail [...]. J'ai cherché de trouver quelque chose à corriger, dans la transcription surtout, mais il s'agit d'une entreprise désespérée. Tu as fait un travail magistral, admirable de tous points de vue ; une contribution importante à la connaissance de la formation de la pensée de Montesquieu. J'ai particulièrement admiré l'effort de recomposer les phrases des remarques, en comblant les vides laissés du copistes (*sic*), ce que tu as fait avec une intelligence remarquable » (courriel daté du 28 juin 2010).

dans leur édition par des références aux « éditions modernes », où le texte est divisé en chapitres et en paragraphes, une division inconnue des temps et de Lambin et de Montesquieu. On se demande bien en quoi la reproduction dans le texte des références employées dans le manuscrit, accompagnée d'un renvoi à la localisation du passage dans les éditions critiques, comme je l'ai fait moi-même, pouvait compliquer sa consultation, d'autant plus que les éditeurs auraient pu ajouter sans problème la numérotation des remarques, qui facilite certainement leur citation.

Les éditeurs indiquent que « l'appel est toujours signalé par un astérisque ; le respect du manuscrit aurait été sans intérêt et source d'obscurité » (p. 14). Il arrive en effet au copiste de ne pas donner de renvoi pour telle ou telle remarque. Cela arrive parfois quand on ne trouve qu'une seule note dans une page ; parfois cependant, le renvoi manque là où plusieurs remarques se partagent une même page, soit pour quelqu'une d'entre elles, soit pour l'ensemble. Les cas sont donc variés et chacun demande une explication. Les éditeurs affirment qu'ils suppléent au défaut de la copie « grâce à l'exemplaire de Cicéron découvert à la bibliothèque de Bordeaux » (*ibid.*). Le problème est que quand le renvoi manque dans le manuscrit, il manque aussi souvent dans l'imprimé, comme nous l'avons signalé dans notre édition. Par ailleurs, ajoutent-ils, « dans le cas où l'état des notes dans la page était si confus que le copiste ne les distingue pas, nous nous en expliquons en note » (*ibid.*). Je me suis efforcé et dans l'introduction à mon édition, et dans des notes alphabétiques sur l'état matériel du texte, d'expliquer minutieusement dans chaque cas les circonstances qui pourraient expliquer la confusion du copiste. Nos éditeurs, eux, ne s'attardent pas dans les (fort superficielles) explications qu'ils annoncent, ce qui ne les empêche pas de suivre partout les solutions que j'ai proposées, sans aucune exception. Ils affirment aussi que quand le renvoi manque dans une note, ils placent « l'astérisque entre crochets droits » (*ibid.*). En réalité, une lecture attentive révèle une démarche passablement erratique : ils respectent parfois ce critère (remarques 6, 34, 43, 44, 49, 55, 56, 87, 115), mais le plus souvent ils négligent de l'appliquer (remarques 7, 8, 9, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 31, 88, 89, 90, 91). La chose se complique encore considérablement si l'on tient compte que les notes apposées dans la marge latérale des pages paires ont été rognées : de ces notes, il manque le début, mais aussi l'appel : nos éditeurs mettent partout l'astérisque, mais le plus souvent pas entre crochets droits, comme il se devrait, puisque ces appels ne sont pas dans le document qu'ils sont censés reproduire (remarques 3, 7, 8, 9, 14, 15, 22, 23, 24, 25, 29, 33, 35, 39, 40, 48, 50, 53, 54, 57, 59, 67, 69, 70, 71, 79, 84, 88, 89, 90, 91, 102, 104, 106, 111, 112, 114, 116, 117, 119, 120, 121). Curieusement,

nous retrouvons l'astérisque entre crochets droits dans quelques cas relevant de ces circonstances (remarques 10, 28, 34, 56).

Même s'il est évident que les notes de Montesquieu, qui se lisent chacune pour elle-même et par rapport au texte latin qu'elle commente, sont indépendantes les unes des autres, les éditeurs les ont parfois regroupées. Ils ont alors différencié les remarques par le nombre d'astérisques : *, **, ***, etc. La multiplication d'astérisques ne supplée pourtant pas aux renvois, numériques ou autres⁷, si bien que le lecteur pourrait croire que les remarques ainsi regroupées se trouvaient sur la même page dans l'édition Lambin ; le critère appliqué par les éditeurs est la proximité dans l'espace des remarques et la continuité du texte latin, « quand des notes sont proches les unes des autres et que le texte latin sur lequel elles portent est continu » (*ibid*). Pour le dire rapidement, ils ont regroupé les notes suivant les divisions introduites au XIX^e siècle dans les ouvrages de Cicéron par les éditions dites critiques, les notes ainsi regroupées se rapportant le plus souvent au même chapitre, exceptionnellement à des paragraphes qui se suivent dans des chapitres différents. C'est un anachronisme d'autant moins justifiable que ces divisions sont, comme on le sait, aléatoires. Sans compter que l'on conçoit mal ce que les éditeurs entendent par cette proximité des notes et cette continuité du texte commenté. Par exemple, les remarques numérotées 23-25 (pp. 30-32) se trouvent au même feuillet du document édité, sur la même page de l'édition Lambin, mais la remarque 22 partage avec elles cette localisation (Bordeaux – B.M. 2538, f. 11, page 202). Elles auraient donc pu être éditées ensemble. Le texte latin auquel se rapportent les notes regroupées se trouve aux §§ 45-46 du livre I du *De natura deorum* dans les éditions modernes, et la note 22 au § 44 ; toujours est-il que les notes 22-24 se trouvent au chapitre XVII, et auraient pu de ce fait être regroupées ensemble, tandis que la note 25 se trouve au chapitre XVIII. Certes, la note 22 parle de la réfutation par Bayle de la démonstration de l'existence de Dieu au moyen de l'idée innée que nous en aurions, tandis que les trois autres critiquent les divinités païennes. Il s'agirait donc, ici, non pas d'une proximité physique, mais plutôt thématique. Dès lors, pourquoi regrouper les notes 30-31 (pp. 35-36) ? Elles se trouvent au f. 14 du document manuscrit, page 207 de l'imprimé latin — tout comme la note 32 ;

⁷ Les éditeurs ont pourtant oublié de signaler que dans le manuscrit, surtout au début, ces appels ne sont pas partout numériques.

elles se rapportent à des chapitres et des paragraphes différents ; et en ce qui concerne la thématique, la première des deux remarques n'en est même pas une, mais la simple traduction d'une formule latine, *cum calceolis repandis*, « des soulies rec[ourbés] », tandis que dans la seconde Montesquieu affirme que Cicéron était dépouillé des préjugés du peuple.

Malgré ces infidélités au manuscrit, il apparaît que les éditeurs ont exploité mon édition dans l'établissement du texte. Ainsi, la seule erreur décelable dans le manuscrit que j'avais fourni au directeur du volume, « L'épicu]rine », au lieu de « [L'épicu]rine » (f. 5, p. 198), est reproduite par nos éditeurs sans sourciller (p. 21). Ce pillage a laissé au moins une autre trace. Montesquieu remarque que Cicéron ment quand il affirme qu'il se refuserait à retourner en enfance, et même au berceau, si un dieu lui en offrait la possibilité (f. 59, p. 418) ; dans mon édition, le texte latin objet de cette remarque était reproduit en ces termes d'après l'édition Lambin : « *Quò quidem me proficiscentem haud sanè quis facilè retraxerit, nec si tanquam Peliam recoxerit. quòd si quis deus mihi largiatur, vt ex hac aetate repuerascam, & in cunis vagiam (1), valde recusem. nec verò velim, quasi decurso spatio, ad carceres à calce reuocari* » (p. 418, lignes 4-7) ; nos éditeurs ont raccourci ce passage, ils n'ont retenu que sa partie finale : « *quòd si quis deus mihi largiatur, vt ex hac aetate repuerascam, & in cunis vagiam, *valde recusem. nec verò velim, quasi decurso spatio, ad carceres à calce reuocari* » (p. 88) ; ils renvoient pourtant en note aux lignes 4-7, tout comme moi, négligeant ce petit détail : le passage qu'ils retiennent n'occupe que les lignes 5-7... Il est vrai que la manipulation obligée de mon édition a provoqué des fautes attribuables à la négligence de nos éditeurs. Ainsi, au f. 55, dans la seule remarque faite au *De legibus*, les éditeurs ont ajouté un astérisque à la fin de la note de Montesquieu (p. 83) ; cette bévue s'explique aisément : ils ajoutent un astérisque aux traductions en français des textes latins, à l'endroit où l'on trouve dans l'imprimé de Lambin l'appel numérique ; à cette occasion, ils se sont trompés et ils ont ajouté l'astérisque, qui manque dans la traduction, à la fin de la remarque. Au même feuillet, dans la première remarque au *De senectute*, les éditeurs localisent le passage commenté en ces termes : « Page 409 (de la ligne 22 à la ligne 24) ; (renvoi ligne 24 après sunt) », qui sont ceux-mêmes du manuscrit ; mais ils ajoutent ensuite : « Lignes 13-15 » (p. 83, note 269). Ils reproduisent pourtant le texte latin signalé dans le manuscrit : l'ajout s'est fait par contamination avec la localisation du passage latin commenté à la remarque suivante... Il semble qu'ils ne se soient pas relus, eux qui revendiquent le privilège de « relire », c'est-à-dire de manipuler à leur gré, les travaux réalisés par leurs collaborateurs.

Outre ces petits détails, dont j'épargnerai au lecteur l'énumération exhaustive, la transcription du manuscrit est en général fidèle⁸, ce qui contraste avec la rédaction distraite de l'introduction, où on peut lire : « le même copiste y a reporté les appels et les marques que Montesquieu avaient introduits dans les marges » (p. 8) ; et ailleurs, le « Dicours de Balbus » (p. 9) - sans compter que C. Volpilhac-Augier ne nous avait pas habitués à cette rigueur dans l'établissement du texte des *Geographica*, où elle parle, par exemple, d'un « Sultan Ekbar Scachant » (*Œuvres complètes de Montesquieu 16. Extraits et notes de lecture I. Geographica*. Oxford, Voltaire Foundation, 2007, p. 329), lorsque le manuscrit se lit en réalité : « Aureng Zebe veut faire bien elever son 3^e fils Sultan Ekbar scachant combien est perniciose la mauvaise education des rois dOrient » (Bordeaux – B.M. ms. 2507, ff. 290v – 291r).

En dix occasions différentes, les éditeurs ont accompagné le texte latin établi par Lambin de variantes introduites dans les éditions modernes (notes 3, 28, 86, 135, 139, 221, 223, 226, 241, 249). On ne comprend pas l'intérêt de cette démarche. En effet, on n'édite pas Cicéron, mais Montesquieu. Est-ce pour suggérer que les notes de Montesquieu auraient pu être autres si le texte qu'il commente avait été différent ? Est-ce pour inviter le lecteur à penser que Montesquieu ne pouvait pas bien connaître la pensée de Cicéron, le texte qu'il lisait étant fautif par rapport aux éditions modernes ? Si le sujet peut constituer un chapitre de l'histoire des lectures de Cicéron, on voit mal comment ces variantes pourraient enrichir notre connaissance de la lecture que Montesquieu fait de ses ouvrages, car, ne les connaissant pas, il ne pouvait s'interroger sur elles. Le critère qui a déterminé le choix de ces variantes parmi beaucoup d'autres reste un mystère pour le lecteur. Les variantes signalées n'altèrent d'ailleurs pas le sens du texte établi par Lambin, à une exception près. En effet, au ff. 49-50 du manuscrit, le copiste rapporte une note de Montesquieu concernant les avertissements que les dieux donnèrent à César pour le prévenir de son meurtre, notamment le sacrifice d'un bœuf qui se révéla être dépourvu du cœur, le texte latin se trouvant aux pages 275-276 de l'édition Lambin, au livre I du *De divinatione* : « *Paruis enim momentis multa natura aut affingit, aut mutat, aut detrahit : quod ne dubitare possimus, maximo est argumento quod paullo ante interitum (2) Caesaris contigit : qui cum immolaret illo die, quo primum in sella aurea sedit, & cum purpurea veste processit, in extis bouis opimi cor non fuit. Num igitur censes, vllum*

⁸ Si ce n'est que les éditeurs transcrivent en toutes lettres les abréviations du copiste, à une exception près, sans en avertir le lecteur et qu'ils négligent de rapporter des marques existant dans le manuscrit qui suggèrent une relecture par Montesquieu de ses notes.

animal, quod sanguinem habeat, sine corde esse posse? Qua ille rei nouitate percussus, cùm Spurina diceret, timendum esse, ne consilium & vita deficeret: earum enim rerum vtrunque à corde proficisci: postero die caput in iecore non fuit » (lignes 18-25 ; I, LII, 119). L'édition ici examinée signale en note : « La plupart des éditeurs suppléent une négation et le verbe *est* devant *percussus* : *non est* ou *minime est percussus* » (p. 77, n. 241). Les éditeurs avaient averti préalablement que « la traduction des textes du *De Divinatione* commentés par Montesquieu est le plus souvent empruntée à la traduction complète du traité qu'a publiée J. Kany-Turpin aux éditions GP Flammarion, Paris, 2004 » (p. 66, note 198). Au moment où j'établissais mon édition, n'étant pas chargé de traduire les textes latins, la version de ces passages qui m'avait été fournie avait été empruntée dans tous les cas, et pas seulement « le plus souvent », à cette traduction, sans aucunement tenir compte que le texte de Lambin, que j'avais fourni au traducteur, n'était pas toujours celui des éditions modernes. On m'avait ainsi offert cette traduction pour le passage latin cité : « César ne fut pas frappé par le caractère inouï de la chose », ce qui rend incompréhensible la remarque de Montesquieu, qui dit que les dieux avertirent César de sa mort « dans les sacrifices ». Ce n'est d'ailleurs pas qu'une question de variantes. Montesquieu avait fait une note sur le rapport du temps à la création dont il est question au premier livre du *De natura deorum*. Cicéron écrivait : « *Ab vtroque autem sciscitor, cur mundi aedificatores repente extiterint, innumerabilia antè saecula dormierint. (3) Non enim, si mundus nullus erat, saecula non erant* » (Lambin, p. 198). Montesquieu notait : « [(3) Il est] certain que mesme avant la création il y avoit un temps qui estoit le mesme [es]sentiuellement que le nostre et qui ne différoit que par les raports » (f. 5). Or, le traducteur m'avait proposé cette version : « Inutile de dire que, s'il n'y avait pas de monde, il n'y avait pas non plus de siècles », sans repérer qu'il y a dans le passage une double négation. Ce sont des incidents de ce genre qui me déterminèrent à donner dans mon édition, qui au jugement du comité de direction des *Œuvres complètes* devait absolument contenir une traduction des passages latins, des traductions contemporaines de Montesquieu pour l'ensemble des ouvrages de Cicéron, ce que j'avais toujours préféré pour des raisons historiques.

En ce qui concerne la restauration des mots rognés dans l'exemplaire annoté par Montesquieu, les éditeurs suppléent les lettres et mots manquants, mais non pas systématiquement : « lorsque la lacune résiste à toutes les hypothèses et les conjectures, nous laissons un espace blanc » (p. 15). Cela n'arrive toutefois que rarement. C'est tout un exploit de la part de quelqu'un qui avait d'abord sollicité mon aide en alléguant être

incapable de restituer même les articles et les relatifs... Quoi qu'il en soit, les éditeurs se sont à l'occasion démarqués de mes propositions de lecture. Rien à objecter, bien au contraire. Ainsi que je l'explique dans mon édition, mes restitutions ne s'imposent pas absolument dans tous les cas et souvent d'autres lectures restent possibles. Certains changements proposés par les éditeurs s'adaptent mieux au sens des notes. Pour n'en citer que deux exemples parmi d'autres, c'est la « fo[urberie] » des moines, et non pas leur « fo[i] », comme je l'écrivais, qui expliquerait certainement la multiplication des miracles (f. 52 ; rem. 98, p. 80) ; Démocrite enseigne que « [tout ce qui est sur la [terre]] » est sujet au changement (rem. 14, p. 26), et non pas, bien sûr, « sur la [nature] », comme je l'avais conjecturé. En général, cependant, les éditeurs respectent la plupart de mes restitutions, même quand il s'agit de rétablir, exceptionnellement, une ligne rognée dans les marges d'en haut et d'en bas. Ainsi, ff. 32-33, le copiste reproduit une note s'étendant sur les pages 245, où il manquerait une ligne dans la marge du bas, et 246 de l'imprimé. J'ai proposé de restaurer la ligne manquante en ces termes : « Mais quoy [que l'on dise, il n'y a rien de nouveau sous les] cieux » ; les éditeurs, qui, dans des cas semblables, ne restituent pas les mots manquants, reproduisent mon texte sans changer même une virgule (rem. 64, pp. 57-58). Mais parfois ils n'hésitent pas à corriger le manuscrit pour proposer une lecture qui en elle-même ne s'impose pas. Là où j'écrivais « [opi]ne » (f. 5), ils proposent « [affir]ne », signalant en note que « le *n* doit être un *m* altéré » (rem. 7, p. 21, note 20). Ailleurs, où je proposais « ten[tation] » (f. 53), ils préfèrent « tem[érité] » (rem. 100, p. 81), ce que je jugerais moi-même meilleur si ce n'était que le manuscrit se lit *ten*, comme les éditeurs le reconnaissent d'ailleurs (note 261). Parfois, les corrections proposées sont en fait inexistantes. Un mot manquant dans la note (2), page 245, f. 32, où il est question de la durée d'un être qui ne subsiste qu'un jour, j'ai proposé le mot « [rose] », et renvoyé en note aux *Entretiens sur la pluralité des mondes* ; nos éditeurs ont laissé blanc l'espace réservé à ce mot, et écrit en note : « On aimerait supposer ici le mot « rose », qui ferait penser au « Cinquième soir » des *Entretiens de la pluralité des mondes* » (rem. 64, p. 57, note 166).

Beaucoup plus important sont ces cas où les éditeurs ont avancé des lectures allant à l'encontre de la logique même du texte, ou trahissant le sens de la pensée de Montesquieu. Nous en citerons quelques-unes. Ils attribuent à Cicéron les objections faites par Velleius aux pythagoriciens, qui enseignaient que les âmes sont une portion de la divinité, comme si les personnages du dialogue exprimaient le sentiment de l'auteur (rem. 13, p. 25). J'avais écrit, au conditionnel : « [(5)] Velleius se moqu[er]ait de la

crédulité [des] Egiptiens et de [la] notre » (f. 10, p. 201) ; nos éditeurs ont corrigé « Velleius se moqu[e] » (rem. 21, p. 30) ; on aimerait bien savoir comment Velleius aurait pu se moquer de la crédulité des contemporains de Montesquieu. J'avais encore proposé cette restitution : « Mais quand les [dieux o]nt donné la raison [aux hom]mes ils n'ont pas [prévu] qu'ils en useroient mal » (f. 36, p. 250) ; les éditeurs ont préféré croire que les dieux n'ont pas « [ignoré] » ce fait (rem. 69, p. 61) ; or, le commentaire de Montesquieu ne fait pas allusion à Dieu, mais aux dieux païens, qui ne sont pas omniscients. Parfois, les corrections donnent un texte allant à l'encontre de la logique la plus élémentaire. Les Chinois étant adonnés à la superstition et à la divination, j'avais fait conclure Montesquieu : « Cela n'est pa[s] étonnant. Car o[n ne] raisonne jamais [que sur] ses principes » [f. 51, p. 281, rem. (1)], c'est-à-dire suivant nos préjugés ; les éditeurs lui font dire : « Car o[n ne] raisonne jamais [selon] ses principes » (rem. 96, pp. 78-79). Pour justifier ce choix, ils renvoient à « l'idée baylienne de la contradiction entre les principes et la pratique » (p. 79, note 252). Or il n'est pas ici question de pratique, mais de raisonnement ; ce qui veut dire que, si l'on ne raisonne jamais selon ses principes, on est dans une perpétuelle contradiction logique. Ne se contentant pas de faire Montesquieu se contredire, les éditeurs se contredisent à l'occasion eux-mêmes. Cicéron écrivant qu'il faut supporter des offenses tolérables de la part d'un ami, nos éditeurs attribuent à Montesquieu ce commentaire : « Voila un b[eau] precepte et q[ui n'est pas] bien conform[e] aux regles d[u] christianism[e] » (rem. 118, p. 91), pour ajouter en note : « La patience des injures entre dans la conduite du vrai chrétien selon Bayle » (p. 91, note 292), c'est-à-dire que la morale des chrétiens est conforme au principe stoïcien de Cicéron — point n'est besoin d'ailleurs d'en appeler pour le savoir à l'autorité de Bayle.

Enfin, en ce qui concerne l'appareil critique de cette édition, on peut être trompé par sa richesse toute apparente. Face à la centaine des notes de mon édition, on en compte ici presque trois cents. Seulement, nos éditeurs ont mis sur le même plan leurs commentaires aux notes de Montesquieu et les descriptions de la localisation de ces remarques dans le manuscrit, qui font 121 notes. À quoi il faut encore ajouter celles faisant allusion à l'état matériel du texte (distinguées dans mon édition par des renvois alphabétiques), les renvois internes, les traductions des rares passages en latin... Tout bien considéré, il apparaît que les éditeurs se sont bornés en général à abrégé mes notes, en y ajoutant çà et là quelques précisions. On retrouve ici l'ensemble des renvois, déjà présents dans mon édition, à d'autres ouvrages où Montesquieu aurait exprimé des idées proches de ces notes, du *Discours sur Cicéron* et la *Dissertation sur la politique des*

Romains aux Pensées, des Lettres persanes au Spicilège, ainsi que les nombreuses références aux ouvrages de Pierre Bayle, et d'autres faisant allusion à des sources moins fréquentes, tels Guillaume Lamy ou Antoine Arnauld, en dispute avec Malebranche sur l'étendue intelligible. On pourrait en somme constater que les éditeurs n'ont fait que manipuler mon travail dans le sens qu'ils m'annonçaient dans une lettre signée Pierre Rétat en date du 5 avril 2012 :

Vous avez fait un énorme travail de restitution et d'annotation. Vous éclairez admirablement ces fragments, grâce à une connaissance approfondie du contexte philosophique. En particulier vous montrez à quel point Montesquieu à cette époque est nourri de Bayle. / Il n'y a donc que quelques réductions à opérer [...] trop longues citations dans les notes qu'il est nécessaire et possible de résumer ou d'en garder le passage essentiel [...] En revanche quelques allusions que vous ne commentez pas exigent une note. J'ajouterai ce qui me paraîtra devoir l'être.

On perçoit cinq ans après que ce programme a été accompli. Entre-temps, mon travail a disparu comme par enchantement, nos éditeurs se l'étant approprié sans façon. Il est par ailleurs écœurant de les voir affirmer dans leur Introduction que « ces notes révèlent l'étendue de la culture philosophique de Montesquieu à l'époque où il les rédige, aux alentours de 1715 » (p. 10), et de les entendre parler avec suffisance de sa lecture de Bayle, de ses rapports avec le cartésianisme et avec Malebranche, ou avec Spinoza, de sa « critique virulente de la religion chrétienne », sans qu'ils songent à mentionner mes travaux, d'où ils ont tiré pratiquement tout ce qu'ils avancent. Silence d'autant plus sonore que mes réflexions sur ces notes de Montesquieu ont été imprimées par ailleurs, sous le titre « Le jeune Montesquieu à l'école du libertinage », dans un recueil de mes travaux, *Le Foyer clandestin des Lumières*, Paris : Champion, 2013.

Nos éditeurs pratiquent la politique de l'autruche. Ils font semblant de croire que ce dont ils ne parlent pas, n'existe pas. Mon édition existe pourtant, bel et bien. Elle est accessible à tout un chacun. Ils l'ont exploitée largement, pillée même. Ce qu'ils font insulte à l'éthique de la recherche, à l'éthique tout court, et même aux lois de la propriété intellectuelle. L'autruche nie la réalité, mais ne trompe qu'elle-même. Les éditeurs des « Notes sur Cicéron » dans les *Œuvres complètes* de Montesquieu trompent la communauté scientifique en pillant sans les citer et mon édition de ce texte et mes travaux sur la matière.

Miguel Benítez

